## **Application Mobile pour Sécurisation et Surveillance des Enfants par les Parents**

Master 1, Informatique, Université de Montpellier. Abdelhak-Djamel Seriai (seriai@lirmm.fr)



Avertissement : Cette application est définie pour des raisons pédagogiques.

Cette application mobile a pour objectif de surveiller les enfants pour leur sécurité. Il s'agit de pouvoir les localiser, accéder au continu de leur mobile, être alerté par rapport à la présence de l'enfant dans certaines zones géographiques, etc.

Cette application doit offrir deux interfaces différentes offertes toutes les deux aux parents. La première interface sera disponible sur le mobile de l'enfant et le deuxième sur le mobile des parents. L'interface qui s'exécute sur le mobile de l'enfant fournit les informations nécessaires à l'application qui s'exécute sur le mobile des parents.

## 1) L'interface disponible sur le mobile des parents permet de :

- a. S'inscrire.
- b. Connaître la position du mobile de l'enfant.
- c. Connaître les trajets suivis pendant une période (jour même, quelques jours, une date donnée, etc.).
- d. Gestion des zones géographiques de présence de l'enfant et alertes :
  - Définir des zones géographiques d'Alerte. Ces zones peuvent être indiquées par des couleurs, des chiffres, des lettres, ou des codes en fonction de leur sensibilité (rouge = très sensible, orange = moyennement sensible, etc.).
  - ii. Définir une politique d'alerte en fonction de la présence de l'enfant dans une zone donnée (sonore, visuel, vibration, etc.).
  - iii. Combiné la politique d'alerte avec des zones horaires définies. Par exemple, alerte si l'enfant se trouve à l'extérieur de la maison après 19h l'été, alerte si l'enfant se trouve à l'extérieur de la maison après 17h l'hiver, alerte si l'enfant ne se trouve pas à l'école pendant des créneaux spécifiés, etc.

- iv. Etre alerté par rapport à la présence de l'enfant dans certaines zones définies, en fonction de la politique correspondante de configuration des zones et d'alerte.
- o Pouvoir accéder au continu du mobile de l'enfant :
  - Images, vidéos, contacts, etc.
- o Pouvoir lancer l'enregistrement de toutes les activités du mobile de l'enfant :
  - Pages web accédées, appels passés, conversations téléphoniques, etc.
- o Pouvoir lancer des services sur le mobile de l'enfant :
  - Ecouter en direct.
  - Bloquer téléphone.
  - Parler directement.
  - Etc.

## - L'interface de l'application installée sur le mobile de l'enfant permet :

- o Connexion.
- Répondre à toutes les fonctionnalités demandées par l'application installée sur le mobile des parents.
- o Paramétrage de l'application.